



Conseil d'Administration du 26 SEPTEMBRE 2018

Procès-verbal de séance

AUBENAS - PRIVAS

Présents: - Dominique Blanc - Guy Blanquer - Lionel Brioude - Marie Hélène Dubois - Françoise Flament - Anne Marie Nogaret - Noëlle Ollier - Françoise Roche - Edith Roure - Gilles Rousset

Excusés: Marie Claude Bannier- Patrick Bénard- Michèle Chambon-Oriou - Michel Deydier Robert Malosse

Marie Hélène Dubois, Présidente du club, accueille les membres présents et ouvre la séance à 19 h.

1- Approbation du compte rendu du CA en date du 6 juin 2018

Le compte-rendu proposé aux administrateurs est adopté à l'unanimité

2- Bilan financier – adhérents. Point sur les demandes de subvention

Adhérents: La saison s'est terminée avec 389 adhérents dont 10 réciprociétés et 2 non pratiquants. La nouvelle saison compte (au 22/09/18) 209 adhérents dont 14 nouveaux.

Compta : Le budget prévisionnel établi le 1^{er} septembre 2017 et validé par l'AG envisageait un appel de fonds propres de 1 700 € ; l'exercice se termine à – 366 €. Le bilan comptable à l'issue de l'exercice fait état d'un avoir de 20 346 €.

Les comptes par actions (notamment les subventions) sont détaillés auprès des administrateurs. L'information des adhérents se fera lors de l'AG par la distribution de documents et l'explication d'un diaporama.

3- Bilan journée des animateurs et rando Béthanie par Marie Hélène

Journée des animateurs: a eu lieu le 15 septembre à Mercuer avec 51 participants.

Bonne organisation. 2 sujets ont été évoqués:

- le non remboursement des acomptes versés pour un séjour, en cas de désistement de dernière minute sans possibilité de remplacement. Ce point fera l'objet d'une nouvelle réflexion après l'AG au cours du premier CA avec la nouvelle équipe.

- le tarif du covoiturage. Ce débat est récurrent et ne donne lieu à aucune modification.

Les animateurs de Privas demandent que soit de nouveau indiquée sur les calendriers la distance kilométrique aller-retour entre Privas et le lieu de la rando. Cette information avait été supprimée après le dernier CA. Demande soumise au vote : 6 pour, 2 contre et 2 abstentions. La mention figurera sur les prochains calendriers.

Rando Béthanie: a eu lieu le 23 septembre. La journée s'est bien déroulée avec 320 randonneurs. Marie Hélène regrette néanmoins la très faible participation des Randonneurs Vivarois. Quelques points restent à améliorer dans l'organisation. La manifestation sera reconduite en 2019.

4- Point sur la commission séjours par Marie Hélène et Marie Claude : année écoulée + projet en cours 2019

Marie Claude, absente, a envoyé ses remarques à Marie Hélène : seuls 2 animateurs ont fait part de leur retour après le séjour. Marie Claude ne souhaite pas rester pilote de la Commission Séjours.

Une réunion de programmation des séjours 2019 aura lieu début novembre avant l'AG. Marie Hélène adressera un mail aux animateurs.

Jean François Larra propose un séjour raquettes de 3 jours à Autrans la 2^{ème} quinzaine de Janvier 2019. Jean François est titulaire du SA 1 (et pas du SA2). Il lui sera proposé de suivre la formation Rando en milieu enneigé les 19 et 20 janvier comme il le souhaite. Dominique s'occuperait de son inscription. Proposition soumise au vote et acceptée à l'unanimité. Marie Hélène demandera à Sylviane de donner tous les renseignements nécessaires à Jean François.

5- Point sur la formation par Dominique et paiement des frais

PSC1 : les attestations de formation « remise à niveau » effectuée le 12 mars ont été reçues. Elles sont ou seront remises aux intéressés. A noter que l'attestation n'est pas délivrée si l'intéressé n'a pas fourni une copie du PSC1 initial. Par ailleurs, il est rappelé que pour ouvrir droit à une remise à niveau, il faut avoir obtenu le PSC1 dans les 5 ans précédant la date de la remise à niveau. La demande est importante. Dominique propose de programmer une formation PSC1 et non une remise à niveau.

Module de base : 1 personne effectue la formation les 29 et 30 septembre 2018.

Rando en milieu enneigé : 4 personnes sont intéressées par la formation des 19 et 20 janvier 2019.

Avance des frais : application de la convention de formation :

- « Module de base : Payé par le club après 3 randonnées réellement effectuées, dans les 2 ans précédant la formation. Ou payant pour celui ou celle qui n'a pas encore conduit de randonnée, mais remboursé après 3 randonnées réellement effectuées, dans les 2 ans suivant la formation, en tant qu'animateur principal.

- . SA 1 : Payé par le club après avoir conduit 3 randonnées réellement effectuées après le module de base dans l'année qui suit.

- SA 2 : Payé par le club après avoir conduit 4 randonnées réellement effectuées après le SA1 dans l'année qui suit ».

Dans le cas 1 : payé par le club : les intéressés informent Anne Marie de leur formation.

Dans le cas 2 : remboursé après le nombre de randonnées effectuées : les intéressés envoient la facture à Anne Marie.

6- Point sur les manifestations : rando châtaigne, repas AG et repas décembre

Rando châtaigne le 21 octobre : organisation bouclée. Une dernière réunion est programmée le 6 octobre. Le problème de la « girafe », (gros mixeur) prêté habituellement par le restaurant administratif mais aujourd'hui en panne est résolu.

Repas AG le 10 novembre à l'espace Lienhart à Aubenas: fourni par le traiteur Marie Mejean de Labégude

Repas fin d'année le 11 décembre: aura lieu au restaurant « la Ribote » à Darbres après une petite randonnée le matin.

7- Mise au point sur l'utilisation du fichier adhérents, la boîte mail du club et le site.

Le fichier des adhérents est envoyé par Anne Marie pour information aux administrateurs, aux animateurs des séjours (pour contrôle de la licence) et autres animateurs qui le demandent. Ce fichier jusqu'alors classé par ordre alphabétique en séparant les adhérents d'Aubenas et Privas, est, depuis cette rentrée 2018, global, sans distinction Aubenas Privas.

Ce fichier est interne au club et ne doit pas être utilisé pour envoi d'une boîte personnelle. Des groupes d'adhérents ne doivent pas être constitués à partir de ce fichier et utilisés à des fins personnelles, exception faite des organisateurs de manifestations qui auraient besoin d'adresser des informations aux bénévoles de la manifestation. Seule la boîte mail du club (randonneursvivarois@gmail.com) peut utiliser les données du fichier pour envoi d'informations à l'ensemble des adhérents du Club. Cette boîte est gérée par Marie Hélène. Elle peut être utilisée par Guy, Michel et Anne Marie.

Le site est mis à jour par Marie Hélène ou Michèle Chambon. Les animateurs souhaitant informer de modifications de randos sont donc invités à les leur envoyer.

8- Préparation de l'AG, membres renouvelables

La convocation à l'AG sera envoyée vers le 10 octobre.
Attention à la modification d'horaire, elle débutera à 16 H précises.

Les membres renouvelables sont Dominique Blanc, Lionel Brioude, Michel Deydier, Françoise Flament, Gilles Rousset. Françoise Flament et Michel Deydier se représentent. Dominique Blanc, Lionel Brioude et Gilles Rousset quittent le CA. Robert Malosse élu jusqu'en 2019 donne sa démission.

9- Forum + questions diverses

Forum des sports à Aubenas le 8 septembre : peu de visiteurs, ce forum est surtout ciblé pour les jeunes.

Forum des associations à Privas le 8 septembre : 57 contacts. Certains ont donné suite. De nouvelles adhésions sont enregistrées depuis le 8 septembre. A noter la présence à ce forum de Sylviane toute la journée pour présentation de la rando santé et de Jean Luc le matin pour présentation de la marche nordique.

Lors de ce forum, le SCP et la mairie ont honoré des dirigeants de club bénévoles. Anne Marie avait été proposée par Marie Hélène pour recevoir cette distinction.

Divers :

- modification de procédure pour transmission des calendriers de randos à la Fédération de chasse de l'Ardèche. Cette nouvelle procédure dématérialisée nécessite l'enregistrement sur un site dédié avec identifiant et mot de passe. Marie Hélène, après avoir testé le site sur quelques randos, adressera la procédure à tous les animateurs.
- la journée des dirigeants organisée par la Fédération aura lieu le 17 novembre. En 2019, le CDRP sollicite le club pour organiser cette journée. Le club sera alors chargé de réserver une salle et un traiteur.
- Marie Hélène évoque la proposition de certains animateurs d'effectuer l'achat de casquettes fluo pour les animateurs. Réflexion en cours.

Date prochain CA: La date est fixée au 12 novembre 2018 à 19 heures au local d'Aubenas.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les membres présents et lève la séance à 22 H 30.

La Présidente,
Marie Hélène Dubois

Les Secrétaires,
Edith Roure - Françoise Flament